CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'ISBERGUES EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 24 mars 2025

Date de convocation : le 17 mars 2025

Votes pour: 17
Vote contre: 0
Abstention: 0

Objet:

Compte Administratif 2024

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre mars, à dix-sept heure trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur David THELLIER, Président.

<u>Etaient présents</u>: MM David THELLIER – Éric HEUGUE – Laurent DANEL – Didier MARLES – Joël LEGRAND – Patrick MAMETZ - Mmes Véronique LUPART – Marie-Paule CLAREBOUT - Sandrine ALLOUCHERIE - Stéphanie DELMARE – Marie-France VERREMAN - Caroline BERROD – Micheline DAUTRICHE – Sylviane CARRE – Claudine LEGRAND- Marie-Andrée PAYELLE - Dorothée CHAVATTE, formant la majorité des membres en exercice.

Membre absent: Mme Cathy MORIN

Membres excusés: MM Thierry DISSAUX - Gérard CORRIETTE

Membre excusé ayant donné procuration : Mme Yvonne BOUCHEZ.

Monsieur Joël LEGRAND est nommé secrétaire.

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

Après avoir entendu les explications concernant le compte administratif de l'année 2024 et après en avoir délibéré, hors de la présence de Monsieur le Président,

DECIDE d'approuver le compte administratif 2024 avec un résultat d'exécution annexé à la présente.

Délibération affichée le 0 4 AVR. 2025, article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le secrétaire de séance,

Joël LEGRAND

Certifiée exécutoire compte-tenu De la transmission en Sous-Préfecture et de la publication électronique

le 0 4 AVR. 2025 Le Président,

David FIFT LIER

COLLECTIVITE: MAIRIE D'ISBERGUES

CCAS D'ISBERGUES

		I - INFORMA	FORMATIONS GENERALES	ALES				-
		EXECUTIO	EXECUTION DU BUDGET 2024	2024	- 10			7
	TISTA	PESTIL TAT DE L'EXECUTION	NOIL	RES	RESTES A REALISER	SER	RESULTAT CUMULE = A + B	MULE = A + B
			Résultat de					
	Mandats émis	Titres émis (dont	ē	Dépenses	Recettes	Solde (1) (B)	EXCEDENT	DEFICIT
			(4) (4)				24 330 33	
A	91 005.40	73 746,50	34 328,23				34 346,43	
	2 2			-				

20 370,50

10 035,81 41 551,32 3 111,60

3 111,60

20 370,50

91 005,40 91 005,40

70 634,90 3 111,60 41 551,32 10 035,81

41 551,32 10 035,81

001 Solde d'Inv. N-1

002 Résultat N-1

Fonctionnement Investissement

TOTAL

NOLLO BY BY BY BY	Dépenses	Recettes	Résultat / solde	EXCEDENT	DEFICIT
TOTAL PAR SECALOR				C0 001 11	
	01 005 40	117 186.22	21 180,82 (2)	79,001 17	
Fonctionnement	04,500 16			13 147 41	
		13 147.41	13 147,41 (3)	TREATE CE	
Investissement					
(1) Indiquer le signe algébrique (Recettes - Dépenses)	penses)				
(2) Résultat à affecter, si excédentaire, ou à reporter en D002 si déficitaire	porter en D002 si délicitaire				

(3) A reporter ligne 001

